

National Winter Sports Development Association (NWSDA)

Demande de propositions de club

Aide financière qui vise à favoriser le développement d'athlètes canadiens compétitifs au niveau international en ski de fond.

1. APERÇU

La National Winter Sports Development Association (NWSDA) a été créée grâce à la prévoyance et au don de la famille Disbrow pour aider les clubs de ski de fond ayant une capacité avérée à développer des skieurs et des entraîneurs compétitifs selon la planification du développement à long terme. Le conseil d'administration de la NWSDA décide l'orientation et la distribution des bourses de la NWSDA. Nordiq Canada gère et administre la répartition du financement annuel du conseil d'administration de la NWSDA.

Les précédentes sélections des clubs tenaient compte des performances en compétitions nationales en se basant sur les résultats des championnats canadiens de ski. Bien que les résultats soient toujours pertinents, la priorité a changé afin d'appuyer des programmes de qualité et de rehausser le développement sportif compétitif dans les clubs.

L'ordre des priorités pour l'aide financière de la NWSDA comprend :

1. Appuyer les clubs qui font la promotion d'opportunités de développement compétitif continu pour les athlètes qui ont les capacités et le désir de participer en compétition, d'abord pour leur club et leur équipe provinciale, puis au sein de l'équipe nationale de ski.
2. Favoriser la formation des entraîneurs, incluant, sans s'y limiter le cheminement du PNCE, la formation au National Coaching Institute (NCI) ou toute autre opportunité reconnue d'amélioration de carrière.
3. Faciliter l'embauche d'entraîneurs professionnels à temps plein pour être à la tête des programmes de développement des athlètes toute l'année.

2. CRITÈRES

L'attribution des fonds pour la saison 2024-2025 sera basée sur les priorités de la NWSDA et selon les critères suivants :

- i. La qualité des programmes proposés par le club, ainsi que de la structure organisationnelle et du système de soutien pour la prestation du programme;
- ii. Le plan de développement de carrière et de formation des entraîneurs au niveau du club;
- iii. Un plan bien défini sur la viabilité financière du club;
- iv. La qualité de la soumission.

ÉCHELLE D'ÉVALUATION :

A	B	C	D
Les plans sont bien détaillés et appuyés par des indicateurs de performance réalistes et progressifs. Les projets favorisent la durabilité et sont directement en lien avec les quatre priorités décrites dans l'aperçu.	Les plans concernent des besoins réels en développement et les moyens de les combler.	Les plans offrent peu de preuve ou sont vagues par rapport au besoin et/ou la réussite potentielle du projet.	La proposition manque de détails et d'éléments de soutien et/ou contient des arguments contradictoires ou sans rapport.

3. ADMISSIBILITÉ DES CLUBS

- i. Club de ski de fond affilié à Nordiq Canada avec un entraîneur à temps plein et/ou qui veut embaucher un entraîneur à temps plein et/ou qui travaille pour offrir un encadrement professionnel à temps plein;
- ii. Engagement à faire les efforts pour offrir une sécurité d'emploi à un entraîneur. Les éléments clés peuvent comprendre une sécurité d'emploi d'au moins 2 ans pour l'entraîneur et des avantages sociaux incluant un régime de service médical et des assurances;
- iii. Investissement pour le perfectionnement professionnel continu des entraîneurs et des programmes du club.

5. COMMENT SOUMETTRE UNE CANDIDATURE

1. Lisez attentivement l'ensemble du formulaire de demande ci-dessous.
2. Rédigez votre demande à l'avance, puis transférez vos réponses dans le formulaire de demande en ligne (lien ci-dessous).
3. Envoyer « Annexe A : Budget du club » à Krista Robinson, coordonnatrice philanthropique, par courriel au fund@nordiqcanada.ca.

Date limite de soumission de candidature : 10 juin 2024

6. BESOIN D'AIDE?

Nous encourageons les clubs à communiquer avec Nordiq Canada pour obtenir plus d'information ou de l'aide pour préparer leur demande.

Communiquez avec : Julie Beaulieu, directrice du développement, à beaulieu@nordiqcanada.ca concernant toute question ou inquiétude.

Les clubs retenus seront avisés par courriel d'ici le 8 juillet 2024.



FORMULAIRE DE CANDIDATURE – Maintenant en ligne ici : <https://forms.office.com/r/H2ApxFK6vB>

Nous vous recommandons d'écrire votre candidature à l'avance, puis de copier vos réponses dans le formulaire en ligne.

Section 1 - Aperçu

1. Montant demandé (jusqu'à un maximum de 20 000 \$) :
2. Expliquez brièvement les besoins du club, la façon dont les fonds seraient utilisés et les effets attendus (max 250 mots).

Section 2 – Renseignements sur le club et l'entraîneur

1. Nom du club :
2. Contact du club :
3. Téléphone :
4. Courriel :
5. Adresse :
6. Nom de l'entraîneur :
7. Expérience de l'entraîneur : veuillez décrire son expérience et sa formation :
8. Fourchette de salaire attendu pour l'entraîneur :

Section 3 - Description du programme et plan opérationnel

Décrivez la façon dont le club va améliorer les programmes actuels et cibler les besoins pour le développement des athlètes qui visent l'excellence. Par rapport au développement durable des athlètes et à la rétention des entraîneurs, veuillez donner un aperçu des sujets suivants :

1. Planification

- a. Si vous avez obtenu un financement de la NWSDA l'an dernier, veuillez décrire la façon dont le financement additionnel vous permettra de poursuivre les réussites et les avancées récentes. Veuillez indiquer la façon dont ces plans s'alignent avec le plan stratégique ou le plan de développement du club OU
- b. S'il s'agit de votre première demande, ou si le club n'a pas reçu de financement l'an dernier, veuillez décrire les lacunes ciblées par le financement de la NWSDA.

2. Plan d'entraînement complet

Résumez le développement professionnel et un cheminement de carrière pour l'entraîneur désigné du club. Ce résumé doit comprendre :

- a. La description de tâche et le plan de travail de l'entraîneur;

- b. Les objectifs de développement professionnels de l'entraîneur et son plan d'apprentissage (si le club a précédemment reçu du financement, veuillez fournir une preuve de respect du plan de développement professionnel de l'année précédente).
- c. Le salaire de l'entraîneur et ses avantages sociaux et comment ils conviennent au coût de la vie local.

Section 4 - Efficacité organisationnelle

Le club doit pouvoir démontrer une efficacité organisationnelle et un système de développement sain et dynamique basé sur le DLTA et indiquer la façon dont le financement va soutenir les attentes.

1. Personnes

- a. Organigramme du club - veuillez indiquer :
 - i. La structure du conseil d'administration
 - ii. La structure de soutien et de rapport, le processus d'évaluation des performances et les stratégies pour combler les lacunes pour les entraîneurs.
- b. Veuillez inclure un tableau des programmes (étapes Apprendre à s'entraîner jusqu'à S'entraîner à la compétition du DLTA) avec le nombre de participants et d'entraîneurs pour chacun.

2. Partenariats

- a. Veuillez indiquer la façon dont votre club collabore avec les structures provinciales, nationales et régionales (p. ex., participation aux stages d'entraînement provinciaux, congrès des entraîneurs de Nordiq Canada, circuit provincial, championnats canadiens, etc.).

3. Performance

- a. Veuillez écrire les réussites les plus significatives du club dans la dernière année. Lorsque possible, montrez le suivi par rapport à un plan établi.
- b. Indiquez les athlètes qualifiés pour les équipes provinciales et nationales et les compétitions internationales.
- c. Indiquez les entraîneurs qui ont participé à des compétitions internationales en tant qu'entraîneurs.
- d. Décrivez brièvement la façon dont le club fait le suivi du développement des athlètes et des entraîneurs.

Section 5 – Budget du club

Soumettez une estimation du budget de la programmation 2024-25 de votre club en utilisant l'annexe A ci-dessous. (link) Veuillez l'envoyer par courriel à fund@nordiqcanada.ca.

Date limite de soumission des candidatures : 10 juin 2024

ANNEXE A – BUDGET DU CLUB

Revenu	
Description	Montant
Revenu annuel total 2024-25	
Inscription aux programmes (total)	
Programmes de développement des habiletés (U12)	
Programmes compétitifs	
Programmes récréatifs	
Programmes des maîtres	
Adhésion au club	
Commanditaire	
Collecte de fonds (total)	
Veuillez écrire les collectes de fonds réalisées (réussies ou non)	

Dépenses	
Description	Montant
Dépenses annuelles totales 2024-25	
Personnel (total)	
Personnel d'entraînement à temps plein	
Personnel d'entraînement à temps partiel	
Personnel administratif à temps plein	
Personnel administratif à temps partiel	
Soutien pendant les courses (total)	
Fart	
Déplacements	
Autre	
Équipement (total)	
Skis et dépenses connexes	
Préparation des pistes	
Transport (incluant les roulottes)	
Autre	
Club	
Infrastructure	
Entretien des pistes	
Autre	
Autre	



Le cas échéant	
Résumé des dépenses de la subvention NWSDA pour l'année dernière	
(Comment votre subvention NWSDA a-t-elle été dépensée ?)	
Description	Montant
Total de la subvention NWSDA reçue Saison 2023-24	
Dépenses :	